

Effectif légal du conseil municipal : 11

Nombre de conseillers en exercice : 11

Convocation : 1^{er} avril 2021

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL COMMUNE DE SAINT JEAN DE
CRIEULON DEPARTEMENT DU GARD
SEANCE DU 08 avril 2021**

L'an deux mille vingt, le 08 du mois d'avril à dix-huit heures, en application du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de SAINT DE CRIEULON

Convoqué au foyer, sous la présidence de CUENOT Jean-Louis, maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mesdames : BASCOP Magali (arrivée à 18h30), LAJARRIGE Julie, LAURENT Eléna, MARTINA Christiane, REMEZY Lucie, TRICOIRE Agathe

Messieurs : CUENOT Jean-Louis, PERRIRAZ Michel, RIGAL Noël,

Absents excusés : Mr REMY Claude (procuration donnée à Mr CUENOT Jean-Louis) , Mr SUZZI Pierre

Etait présente également : Mme Véronique PETRARCA, secrétaire de la mairie de St Jean de Crieulon.

Conformément au code général des collectivités territoriales, Mme MARTINA Christiane est élue secrétaire de la séance par le conseil municipal.

Les décisions suivantes pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétant dans les 2 mois à compter de leur transmission au représentant de l'état.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 04 MARS 2020 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°13/2021 **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Il n'y aura pas de d'augmentation de la taxe foncière pour l'année 2021, malgré que la taxe d'habitation soit en partie supprimée pour les résidences principales.

Pour information le taux de la taxe sur du bâti étant de 40,71%, et sur du non bâti de 58,99%.

La délibération est approuvée à l'unanimité pour le maintien des taux.

DELIBERATION N°14 ; 18 ;17/2021 **COMPTE ADMINISTRATIF- COMPTE DE GESTION et AFFECTATIONS DE RESULTATS 2020**

Mr CUENOT prend la parole et explique en détail, la note compte administratif 2020, entre le fonctionnement et l'investissement des dépenses et des recettes. Mr PERRIRAZ demande où se trouvent, les subventions sur les comptes administratifs de l'année 2020 ? Mr CUENOT et Mme PETRARCA, lui précisent qu'elles seront notées sur ceux de 2021. Mr CUENOT se retire de la réunion quelques instants, le temps du vote. Mme Eléna LAURENT prend la parole et note les voix exprimées. Les comptes ont été approuvés à 4 voix pour, 2 contre. 1 abstention

Mr CUENOT rentre à nouveau dans la salle de réunion.

DELIBERATION N°15 ; 19/2021 **COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT 2020**

Mr CUENOT prend la parole et explique en détail la note compte administratif budget assainissement 2020, entre les recettes et dépenses de fonctionnement et de l'investissement.

Mr CUENOT se retire de la réunion quelques instants, le temps du vote.

Mme Laurent prend la parole et note les voix exprimées.

Les comptes ont été approuvés à : 4 voix pour, 1 abstention, 2 contre.

- Arrivée de Mme BASCOP Magali

Mr CUENOT rentre à nouveau dans la salle de réunion.

DELIBERATION N°16/2021 **COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET LOTISSEMENT 2020**

Mr CUENOT prend la parole et explique la note compte administratif budget lotissement 2020 entre les recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Mr PERRIRAZ ne comprend pas la variation du stock, et demande des explications. Mme Véronique PETRARCA prend la parole et lui explique le fonctionnement. En effet c'est la Trésorerie qui prépare le bilan et le résumé. Elle précise également que la trésorière principale Mme HERNANDEZ, veut connaître le prix de revient du M² du terrain du lotissement II, qui a été vendu.

Mr CUENOT se retire de la salle de réunion, et Mme LAURENT Eléna prend la parole et note les voix exprimées.

Les comptes ont été approuvés par 5 voix pour, 3 voix contre.

Retour dans la salle de Mr CUENOT.

DELIBERATION N°20/2021 **BUDGET PRIMITIF 2021**

Mr CUENOT prend la parole et explique en détail la note budget primitif 2021. Mr PERRIRAZ pose la question suivante : à quoi correspond l'enveloppe travaux divers d'un montant de 209 422 €.

Mme PETRARCA lui répond que cela correspond à l'équilibre des comptes. Il aurait souhaité également que les gens du village soient avertis du jour et lieu du vote du budget. De même qu'il regrette qu'ils ne soient pas présents à la réunion de conseil. Mr CUENOT explique qu'avec la crise sanitaire et les directives de la préfecture, les réunions de conseil se déroulent sans public. Mr PERRIRAZ a demandé également, si on pouvait reporter la 3^{ème} tranche des travaux de la RD 35 pour 2022, compte tenu du déficit. Ce qui est impossible, faute de quoi on perdrait les subventions. Pour information les subventions de la 2^{ème} tranche des travaux de la RD 35 ont été soldées. De même que Mr PERRIRAZ aurait souhaité que nous distribuions dans les boîtes aux lettres des villageois, une note d'information, par lequel Mr Le Maire envisageait de faire un emprunt pour rembourser une partie des dettes. Il lui a été répondu que pour l'instant, rien n'a été décidé !!

Le budget a été approuvé par 7 voix pour, 3 voix contre.

BUDGET COMPTE PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2021

Le budget a été approuvé par 8 voix pour, et 2 contre

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2021

Les comptes ont été approuvés à l'unanimité par 7 pour et 3 contre

CONVENTION DE RECOUVREMENT DES REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIFS AVEC VEOLIA

La convention précisait que les tâches relatives au recouvrement des redevances d'assainissement collectifs incombant au concessionnaire eau seraient rémunérées en valeur de base HT, à raison de 2,40 € par facture émise portant perception des redevances. La majorité des élus pensent que ce n'est pas à VEOLIA de faire les relevés des compteurs, mais à l'employé municipal Jordi. De même, que les facturations de chaque foyer, doivent être faites par Mme Véronique PETRARCA, secrétaire de la Mairie, qui, elle-même retransmettra à la Trésorerie de Quissac. Il est précisé que dans ce cas, Mme PETRARCA n'a pas le temps de procéder aux facturations, et qu'il faudra lui faire faire des heures supplémentaires. Ce qui n'est pas certain qu'elle accepte, puisqu'elle travaille pour d'autres employeurs, et que son emploi du temps est complet.

Cette convention a été refusée à 6 voix contre, 4 voix pour

DELIBERATION N°21 ;22/2021
CONVENTION RD35 AVEC LE DEPARTEMENT : FIXANT LA PARTICIPATION FINANCIERE
DU CD30 A CETTE OPERATION , AINSI QUE LA GESTION ULTERIEURE DU DOMAINE
PUBLIC EN AGGLOMERATION./AUTORISANT LA COMMUNE A REALISER LES TRAVAUX
SUR LE DOMAINE ROUTIER DEPARTEMENTAL.

Ces conventions ont été approuvées à 9 voix pour et 1 abstention

QUESTIONS DIVERSES

Vente d'une partie bâtiment BRECHET B.- GALERA T.

Mme BRECHET Bernadette vend une partie de bâtiment avec une sortie sur une voie communale chemin Bos Nègre. Or, sur cette voie, se trouve installé un poste de relevage assainissement de 4m x 4m. Il n'est pas donc possible de faire une sortie ou entrée sur cet accès. Cela risque d'abîmer le soubassement de ce poste , et dont les dégâts seraient à la charge de la commune, de même que celle-ci est responsable du système électrique.

La grande majorité du conseil a donné un avis défavorable à cet accès.

Centre de vaccination

Un centre de vaccination COVID-19 est ouvert à Quissac. Il se trouve Espace Désiré Rousset, rue du 11 novembre-30260 Quissac. Il faut prendre rendez-vous pour se faire vacciner au 0 809 54 19 19. Se munir de la carte vitale, carte d'identité et éventuellement carnet de vaccination.

Site Internet de la Mairie

Mr CUENOT a demandé à Mme Agathe TRICOIRE, où en était le site ? Actuellement elle a 2 devis et en attente d'un 3^{ème}. Mme Martina lui a fait part qu'elle allait contacter une autre entreprise.

Voisins vigilants et solidaires

Mr le Maire déplore qu'il y ait peu d'inscriptions sur le site VVS. Il serait donc nécessaire de relancer les villageois en remettant dans les boîtes aux lettres des flyers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10

Prochaine réunion de conseil jeudi 29 Avril en présence de Mme Françoise Laurent-Périgot, Présidente du département du Gard et de Mr Olivier Gaillard député.